

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2010

Réception par le Prefet : 15/06/2010

Publication : 18/06/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-8-2-1

Séance du vendredi 11 juin 2010

ASSOCIATION PRIX BARTHOLDI

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2009-5-2-4 du 10 décembre 2009 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 000 € à l'Association « Prix Bartholdi » pour 2010,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F725, chapitre 65, fonction 23, nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Budget Prix Bartholdi 2010			
Charges d'exploitation			
60 Achats		5 900,00 €	
Fournitures administratives			
Invitations et diplômes	2 200,00 €		
Fournitures de bureau, photocopies	1 000,00 €		
Achats de prestations de services	1 500,00 €		
Matériel, équipements de bureau	1 200,00 €		
61 Services extérieurs		1 800,00 €	
Charges locatives bureaux	1 300,00 €		
Entretien et réparations	200,00 €		
Primes d'assurance	300,00 €		
62 Autres services extérieurs		5 600,00 €	
Rémunérations d'intermédiaires	500,00 €		
Frais postaux et télécommunication			
Frais de télécommunication	1 100,00 €		
Hébergement site Internet	200,00 €		
Affranchissement	1 000,00 €		
Missions et frais de réception	800,00 €		
Frais de déplacements	2 000,00 €		
64 Charges de personnel		26 000,00 €	
Rémunérations et charges sociales	26 000,00 €		
65 Récompenses aux lauréats		17 000,00 €	
Dotations lauréats étudiants	13 500,00 €		
Dotation Prix équipe pédagogique	3 500,00 €		
Total des charges d'exploitation		56 300,00 €	
Emploi des contributions			
Mises à disposition gratuites		6 000,00 €	
Bureaux de l'association	6 000,00 €		
Prestations		800,00 €	
Souvenir pour lauréat d'honneur	500,00 €		
Vins, crémants pour réception	300,00 €		
Cocktail cérémonie		4 000,00 €	
Total emploi des contributions		10 800,00 €	
Total général des charges		67 100,00 €	
Produits d'exploitation			37 900,00 €
Cotisations des membres		400,00 €	
Subventions			
Conseil Général Haut-Rhin		3 000,00 €	
Conseil Général Bas-Rhin		2 000,00 €	
Conseil Régional d'Alsace		2 500,00 €	
Sponsors		30 000,00 €	
Produits financiers			1 400,00 €
Prélèvements sur fonds propres			17 000,00 €
Total des produits d'exploitation			56 300,00 €
Contributions volontaires en nature			
Prestations en nature			800,00 €
Mise à disposition du bureau par CG68			6 000,00 €
Prise en charge cocktail			4 000,00 €
Total des contributions volontaires			10 800,00 €
Total général des produits			67 100,00 €